

Les mains vertes

La lettre de l'association des collaborateurs d'élus verts et apparentés • ACEVA •



ÉDITO

Recherche collaborateurs d'élus écolos, urgent



C'est la crise : le chômage s'est remis à grimper inéluctablement et 8 millions de Français, sous le seuil de pauvreté, doivent boudier leurs fins de mois avec moins de 900 euros. Mais très modestement, ce n'est pas la crise pour tout le monde. Pour les collaborateurs d'élus, par exemple. Du moins chez les écolos. Après le carton des Européennes, voilà qu'Europe Ecologie maintient ses scores historiques aux Régionales et passe grosso-modo de 160 à 260 élus dans l'ensemble des Conseils Régionaux de notre beau pays.

Au Parlement Européen il a donc fallu embaucher une cinquantaine d'attachés pour nos Euro-députés, et à peine un semestre plus tard il faut très vite recruter dur dans les Conseils Régionaux. Car pas un d'entre eux ne voit le nombre d'élus EE baisser ou même stagner. Le site de l'ACEVA (<http://www.aceva.lesverts.fr/>) a fort logiquement décidé d'ouvrir grand ses colonnes aux offres d'emploi (déjà 10 en une semaine début avril...). Suivez de près les nouveautés, soyez réactifs car ça va très vite, et faites passer autour de vous !

Et puis ces nouvelles et nouveaux collègues, il faut les former, les mettre dans le bain. Alors avec le Cédis Formation et la FEVE (Fédération des élus Verts et Ecologistes), nous avons sans attendre mis au point un grand temps de rencontre et de formation : le rendez-vous des **collaborateurs de Conseillers Régionaux** écolos est fixé au vendredi **21 mai prochain à Paris**. Prenez date et faites passer autour de vous ! Vous trouverez toute l'info nécessaire sur notre site ou sur celui du Cédis, naturellement.

Et comme décidément on s'occupe bien des petits nouveaux, bleus des Verts vous trouverez dans ce nouvel exemplaire de l'info-lettre de l'ACEVA la charte de bonne conduite mise au point avec la Fédération des Elus afin que votre embauche ne tourne pas au vinaigre. D'ailleurs soyons socratiques : pour mieux nous connaître nous-mêmes, vous trouverez aussi dans ces estimables colonnes (pourtant ni corinthiennes ni achéménides) le résumé d'une étude passionnante et bien ficelée sur notre noble mission.

Et pour celles et ceux déjà en place, nous autres vieux de la vieille ? La semaine suivante - les **28 et 29 mai** précisément - nous nous retrouverons à Dijon pour la rencontre des élus... et **collaborateurs d'élus des grandes villes et des agglos**. Au menu des attachés : une pleine journée de travail sur les bilans de mandats, car rappelez-vous que nos devoirs de rentrée porteront sur le bilan de mi-mandat des élus municipaux et communautaires. Déjà la mi-mandat : ma bonne dame, comme le temps passe !

n°7. Avril 2010



SUR NOS AGENDAS

Rencontres nationales de mai

Les régions, c'est à Paris

Les 21 et 22 mai, tous les Conseillers Régionaux écolos fraîchement élus ont un 1^{er} grand rendez-vous à Paris. Les collaborateurs ne seront pas en reste puisque le vendredi 21 au matin, nous nous réunissons tous ensemble, nouveaux et anciens, pour échanger sur les méthodes de travail et les possibilités de mutualisations.

Les villes et agglos, c'est à Dijon

Pour les élus et collaborateurs de conseillers municipaux et communautaires écolos, le rendez-vous est fixé au vendredi 28 et samedi 29 mai, à Dijon. Pour nous collaborateurs, une journée spéciale de travail sur la préparation des bilans de mi-mandat de nos élus est d'ores-et-déjà programmée par le Cédis Formation. En mars 2011, élus municipaux et communautaires, en place depuis 3 ans, en profiteront pour communiquer : qu'est-ce qui a déjà été réalisé par les élus écolos, et qu'est-ce qu'il reste à accomplir ? Quels sont les freins, les choix, les priorités ?

Cette première journée de travail sera menée par Stéphanie Descaves, linguiste et formatrice en communication, le vendredi 28 mai, dans le cadre des rencontres nationales des élus urbains écolos. Une seconde journée de travail sera proposée lors des journées d'été. Du concret !

Plus d'infos et inscriptions (places limitées !) sur le nouveau site du Cédis :

<http://www.cedis-formation.org/>

Pierre Surun, Président de l'ACEVA

→ ZOOM SUR... "Une profession à part entière"

Une étude fouillée sur les collaborateurs d'élus

Le Courrier des Maires d'octobre 2009 présentait une enquête complète et fort documentée de 5 pages, pas moins, sur les collaborateurs d'élus. On y apprend notamment que 28% d'entre nous n'adhèrent à aucun parti politique, que deux collaborateurs sur trois sont des hommes, ou encore qu'un sur deux tient moins de cinq ans dans le métier. Pourquoi ?

Ce travail portant sur les collaborateurs de cabinet en particulier mais aussi sur l'ensemble des collaborateurs d'élus, nous avons tenté d'en extraire essentiellement les informations concernant ces derniers. La collaboration d'élus est en passe de devenir une profession à part entière. L'échelon local aspire aujourd'hui 7000 acteurs sur les 10 000 estimés (collectivités territoriales, Assemblée nationale, Sénat, Parlement européen). Aussi les élus exigent-ils désormais à leurs côtés des collaborateurs pluridisciplinaires, à la fois politiques et techniciens, susceptibles de les guider dans le labyrinthe de l'action publique.

Sujétion et précarité

La sujétion de la fonction (présence, disponibilité, tension,...) alliée à la précarité - l'insécurité du poste est largement soulignée - exige un cadre statutaire renouvelé, seul susceptible de rendre possible demain une carrière plus sereine, déroulée sur toute la vie professionnelle.

Les trois quarts des collaborateurs d'élus exercent leurs fonctions dans les collectivités territoriales. 28% des collaborateurs d'élus n'adhèrent à aucun parti politique, 5% d'entre eux se disant rarement, voire jamais sollicités sur l'action publique.

Contraintes du métier obligent, deux collaborateurs sur trois sont des hommes, et près de 70% de ces professionnels ont entre 18 et 40 ans, le gros des troupes évoluant parmi les trente-annaires. Du coup, un sur deux a moins de cinq ans d'ancienneté dans le métier - 80% ont moins de dix ans. Ces données témoignent, s'il en était besoin, de la précarité de ces fonctions, liée autant au suffrage périodique des électeurs qu'à celui, quotidien, de l'élus. Elle procède aussi du désir des collaborateurs de faire de cette étape professionnelle un tremplin avant qu'elle ne devienne une pente savonneuse.

Relations, rédaction, organisation

Si 28% des collaborateurs reconnaît donc ne pas posséder de carte de parti (plus d'un sur trois en EPCI), 74% présentent un cursus de plus de trois ans après le bac et 60% sont bac+5. Cela, même si les aptitudes relationnelles, rédactionnelles et organisationnelles demeurent pour respectivement 91%, 85% et 80% en tête des compétences jugées essentielles à l'exercice du métier. Dans l'ombre des élus se tiennent donc désormais des professionnels du politique : éclairer les décisions de l'élus en lui apportant conseils et expertise. Un collaborateur sur trois fait du conseil sa mission essentielle - 30% s'affirmant même force de proposition. Aider à la réélection d'un élu ne vient qu'en quatrième position, loin derrière le rôle d'expertise, avec 14%. Avec 95%, l'action politique demeure sans conteste le premier champ sur lequel les collaborateurs sont sollicités. Puis le maintien des services publics (64%), l'économie (64%) et l'emploi (58%) sont les thèmes sur lesquels leur éclairage est aujourd'hui particulièrement requis. La question environnementale confirme sa prégnance dans la gouvernance locale, toutes tendances confondues (62% des sollicitations) tandis que celle du développement intercommunal, à l'heure des recompositions attendues, connaît une évidente montée en puissance (55%).

La grande force des collaborateurs : la transversalité

La transversalité demeure la grande force des collaborateurs, dont une partie majeure du temps est consacrée au relationnel, à l'indissoluble, en fonction de l'actualité du moment. Chaque groupe, chaque équipe a son fonctionnement, son organisation et son rôle en fonction de la personnalité de l'exécutif.

Plus d'un collaborateur sur trois juge sa formation initiale « juste satisfaisante ». Beaucoup souhaiteraient donc adjoindre à leur cursus un complément, notamment juridique ou financier. Mais du désir à la réalité, la distance est grande... si étendue même qu'un professionnel sur deux avoue n'avoir jamais suivi de formation professionnelle. En attendant que leur statut organise la question, 14% en font clairement leur priorité.

Un temps plein - et même forcé

Cela n'étonnera personne : collaborateur d'élus est un métier prenant ! Journée, soirée, semaine, week-end, la disponibilité est quasi-totale, l'attention sans cesse requise, la tension permanente. Un temps plein - et même « forcé », ironise un professionnel - pour 92% des collaborateurs, lesquels confessent en majorité 10 à 12 heures de présence quotidienne. Pas facile, dans ces conditions, d'imaginer une vie personnelle équilibrée, sans compter la précarité de la fonction, peu compatible avec la charge d'une famille. Aussi sont-ils moins de 10% à exercer ce métier plus de dix ans. Cette période professionnelle serait une étape, un tremplin vers d'autres horizons comme la politique : 55% des collaborateurs y penseraient. Paradoxe : ce métier de plus en plus qualifié ne serait-il donc qu'un « job » de jeunesse, un stage hautement qualifiant ?

Le métier devrait être moins difficile à exercer demain, la collaboration d'élus bénéficiant d'une reconnaissance croissante en tant que spécialité professionnelle. Pour les collaborateurs d'élus locaux au moins, le statut révisé en 2005 marque un premier pas notable en faveur d'un métier durable et encadré. Entre les zones respectivement réservées au politique et à l'administratif persiste un espace de conseil stratégique à l'élus où s'exerce un partage de compétences que chaque partie doit accepter.

A 93% pour un renforcement de notre statut

93% des collaborateurs d'élus appellent à un renforcement de leur statut. Les associations se mobilisent pour que ce métier ne rime plus obligatoirement avec précarité. Avec quelque succès puisque le statut des « territoriaux » induit depuis le

décret du 30 mai 2005 des indemnités de licenciement en cas de rupture anticipée du contrat. Mais l'avancée est encore insuffisante pour les collaborateurs, qui font des modalités de cessation d'activité leur première revendication.

Bastien François, professeur des universités, directeur du master 2 « administration du politique » à Paris 1 Panthéon

Sorbonne : « c'est au niveau local que le métier est aujourd'hui le plus riche et le plus concret. Le plus amusant aussi. Tout ou presque y est politique, jusqu'au dossier de voirie le plus trivial ! Les élus cherchent aujourd'hui des spécialistes des politiques publiques bien plus que des sensibilités de partis ».



DANS LA BOÎTE A OUTILS

La charte déontologique élus/collaborateurs d'élus Verts

Les élus et représentants des Verts, partisans et défenseurs des valeurs sociales et humaines, s'engagent en signant cette charte à les mettre en pratique et en application pour leurs propres employés. Cet engagement reste moral car, bien que les collaborateurs soient amenés à travailler pour des élus, leur employeur est le plus souvent la collectivité territoriale et non l'élus ou le groupe d'élus.

Définition de fonction

Avant tout recrutement, élaborer et valider collectivement la définition de fonction de chaque poste, et le profil souhaité des candidats.

Recrutement

Communiquer la recherche d'emploi en interne, c'est-à-dire parmi les actuels et anciens collaborateurs d'élus Verts, afin de profiter de leurs acquis et expérience professionnelle. Ouvrir l'appel d'offre en seconde priorité auprès des militants Verts et des associations proches.

Entretien d'embauche

Lorsque l'emploi à fournir concerne un groupe d'élus, que l'entretien soit effectué par au minimum 2 personnes de ce groupe. S'il existe déjà un ou des collaborateurs, celui-ci ou l'un d'entre eux peut participer à l'entretien.

Sélection

Afin de favoriser la recherche d'emploi des candidats, les élus en charge de l'embauche d'un collaborateur s'engagent à répondre par écrit et dans un délai court aux candidats non retenus.

Spécificités de l'emploi

Préciser clairement dès l'entretien d'embauche, outre toutes les conditions matérielles, salariales, techniques et humaines, les risques et spécificités de ce type de contrat, notamment l'incertitude sur sa pérennité.

Verts

Travailler pour des élus Verts n'implique pas nécessairement d'être encarté, et un collaborateur choisira de son plein gré d'adhérer/ré adhérer chez les Verts avant et pendant son contrat sans que cela puisse avoir un impact sur son emploi ou ses conditions de travail. En retour, le collaborateur d'élus s'engage à garder un devoir de réserve par une attitude et des propos neutres vis-à-vis de ses employeurs et des Verts tout au long de son contrat.

Evaluation

Par souci de transparence, le groupe d'élus et son collaborateur s'engagent à se rencontrer périodiquement pour dresser ensemble un bilan de la collaboration, et pour tracer au minimum les perspectives de l'année à venir.

Mutualisation

Les collaborateurs et les élus, de même que les collaborateurs entre eux, s'engagent autant que possible à mutualiser les données dont ils disposent et à échanger sur leurs actions. Les élus permettent que les collaborateurs puissent se retrouver entre eux pour échanger, se former, approfondir leurs connaissances.

Gestion des temps

Le collaborateur s'engage dans un emploi qui nécessite une grande flexibilité et empêche de s'en tenir à des horaires fixes de travail. En retour, les employeurs s'engagent à proposer des contreparties à ces horaires dans le cadre de la réglementation et des accords de la collectivité concernée.

Formation

Notamment du fait de la précarité et de l'incertitude sur la pérennité du travail de collaborateur, le groupe d'élus s'engage à faciliter sa formation professionnelle en cours de mandat.

Déplacements

Les élus feront le nécessaire pour que les collaborateurs puissent se déplacer facilement, afin de suivre les formations et temps forts des Verts et de leurs élus.

Reclassement

Notamment pour ces mêmes raisons d'incertitude et de précarité, le reclassement professionnel des collaborateurs d'élus (et des élus) doit être anticipé longtemps avant la fin du contrat, quelles que soient les relations entre les deux parties ou les probabilités de succès électoraux à venir.



TEMOIGNAGE

Emeline, attachée de presse le temps d'une campagne

Extrait d'un article de Lyon Capitale du 10/03/2010.

Elles marchent dans leur ombre, tour à tour agenda, punching-ball, nounou, parfois même confidente ou coach. L'attachée de presse est une collaboratrice privilégiée du candidat aux régionales, qui gère son emploi du temps, s'emploie à créer l'événement, s'assure des bonnes relations avec la presse. Elle sert de lien entre le politique et les journalistes, essayant les caprices des uns, les grosses colères des autres ; et réciproquement.

"Je ne pourrais pas m'en passer", souffle Philippe Meirieu, tête de liste Europe Ecologie, à propos de son assistante, Emeline Baume. Avoir une attachée de presse, c'est un luxe que seules les grandes formations peuvent s'offrir. De par leur présence permanente au cœur des dispositifs, ces collaboratrices sont des témoins du premier cercle qui entoure les candidats.

Emeline Baume est élue dans le 1er arrondissement lyonnais, conseillère communautaire et collaboratrice du groupe les Verts à la Région. Il y a encore six mois, elle ne connaissait pas sa tête de liste. C'est donc une élue qui se met au service d'un homme qui ne l'est pas encore.

Emeline Baume bichonne Meirieu. Elle veille surtout à sanctuariser quelques minutes avant les réunions publiques. Une respiration dans l'agenda du leader écologiste, un moment de pause ou de concentration dont il a besoin. L'écologiste trouve sa collaboratrice "particulièrement agréable, souriante". "J'ai vécu cette campagne de façon tendue. C'est

chouette d'avoir auprès de soi quelqu'un qui relativise, qui a de l'humour. Elle a une forme de légèreté lumineuse". Novice en politique, Meirieu a eu besoin de coaching. Répondre aux interviews, le pédagogue sait faire. "Mais il avait l'habitude de la presse spécialisée, consacrée à l'éducation. Là, il a découvert des journalistes qui n'étaient pas très tendres avec lui", raconte Emeline Baume.

Même topo pour les débats : il connaissait les échanges courtois et éclairants entre spécialistes. Là il doit apprendre les piques, les effets oratoires, les fausses colères et les emballlements surjoués. "Il faut être vif et incisif. J'avais l'habitude de faire des démonstrations avec 7 sous-parties", plaisante l'intéressé. Au sortir d'un débat, il était déçu. Son attachée l'a rassuré. "Il a bien intériorisé le fait de répondre à une question par une proposition et/ou un exemple vécu dans la semaine", relève-t-elle. Point négatif : sa façon de se tenir. "Il a tendance à être courbé quand il n'a pas une table face à lui".

Philippe Meirieu est aidé : "Quand il ne connaît pas bien un sujet comme l'agriculture, il se l'approprie très vite à la suite d'une discussion. Il apprend très vite", affirme Emeline Baume. "Elle assure une revue de presse très précieuse sur chaque sujet", indique Meirieu.

Après le sprint de l'élection, brusquement leur quotidien se relâchera. Elle qui occupait déjà cette fonction, devrait retrouver son poste auprès du groupe écologiste à l'assemblée régionale.

QUOI DE NEUF ?

L'ACEVA ouvre sa photothèque

On vous en parlait dans notre numéro 6, et bien c'est fait : la photothèque de l'ACEVA est en ligne. Un nouvel outil qui devrait vite devenir indispensable au collaborateur d'élus, étreint par une insupportable angoisse au moment d'illustrer un support de communication. Teddy Legui, collègue d'Angers et cheville ouvrière de cet eldorado numérique, nous livre le mode d'emploi.

Tout commence ici : <http://www.flickr.com/people/acevaphoto/>
Le principe est simple : à partir de ce lien, tout le monde peut voir les photos... jusqu'ici c'est bien joli mais ça ne permet pas de les utiliser.

Pour pouvoir télécharger, c'est à dire importer les photos à partir du site, il faut créer un compte d'utilisateur, ce qui est gratuit. Cet outil est une production Yahoo, donc, pour créer son compte il faut avoir une adresse mail yahoo.fr.

Voici les étapes à suivre :

1. Donc d'abord je crée mon adresse yahoo si je n'en ai pas.
2. Ensuite je crée mon compte sur Flickr , cela prend 5 minutes.
3. Ensuite, l'idée consiste, un peu comme sur Facebook, à créer son réseau, et à faire une demande de contact à votre serviteur. On peut trouver ce compte assez facilement en passant par le lien précédent ou en tapant aceva dans la barre de recherche.
4. Une fois le contact accepté par mes soins, il suffit de cliquer sur la photo qui vous intéresse...



Grâce à la photothèque de l'ACEVA, illustrez vos contenus avec des clichés d'authentiques carottes bio !

5. Sur le haut de la photo apparaissent alors plusieurs icônes. Cliquez sur la loupe: à partir de là, on vous proposera de télécharger la photo soit en taille réelle, soit en taille réduite (S, M, L...).

L'usage autorisé est non commercial ! Il est donc permis pour nos "joumaux et lettres élus", idem pour les sites Internet Verts.

Mais surtout, ayez à l'esprit qu'il s'agit d'un outil de mutualisation qui sera d'autant plus riche que nous alimenterons cet espace en clichés. Sortez donc avec vos appareils et envoyez-moi vos images !

L'idée étant de faire profiter au maximum de ces photos sans qu'elles ne soient éparpillées, adressez-les moi directement sur

mon adresse Yahoo (teddylegui@yahoo.fr) ou les poster vous même sur votre compte Flickr et me les signaler sur le réseau. Je me chargerai d'abreuver la photothèque.

Au final, c'est très simple!

Les petites mains de l'aceva

Président Pierre Surun - pierre.surun@nantesmetropole.fr **Vice-Présidente, site Internet** Christelle Pottier **Secrétaire** : Emeline Baume

Secrétaire adjointe Céline Papin **Trésorier** Michel Narioo **Mise en page "Les Mains Vertes"** Julien Hagendorf

Site Internet aceva.lesverts.fr **Adhésion** 15 euros